



Randonnées en Neste Barousse

LE CAP DE LA CASSAGNE



DURÉE
2h30mn



DÉNIVELÉ
325m



DISTANCE
6,6km



DIFFICULTÉ
Moyen

Cap de la Cassagne

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65150 Générést, Place du village

Coordonnées GPS : N43° 01.955' E0° 31.375'

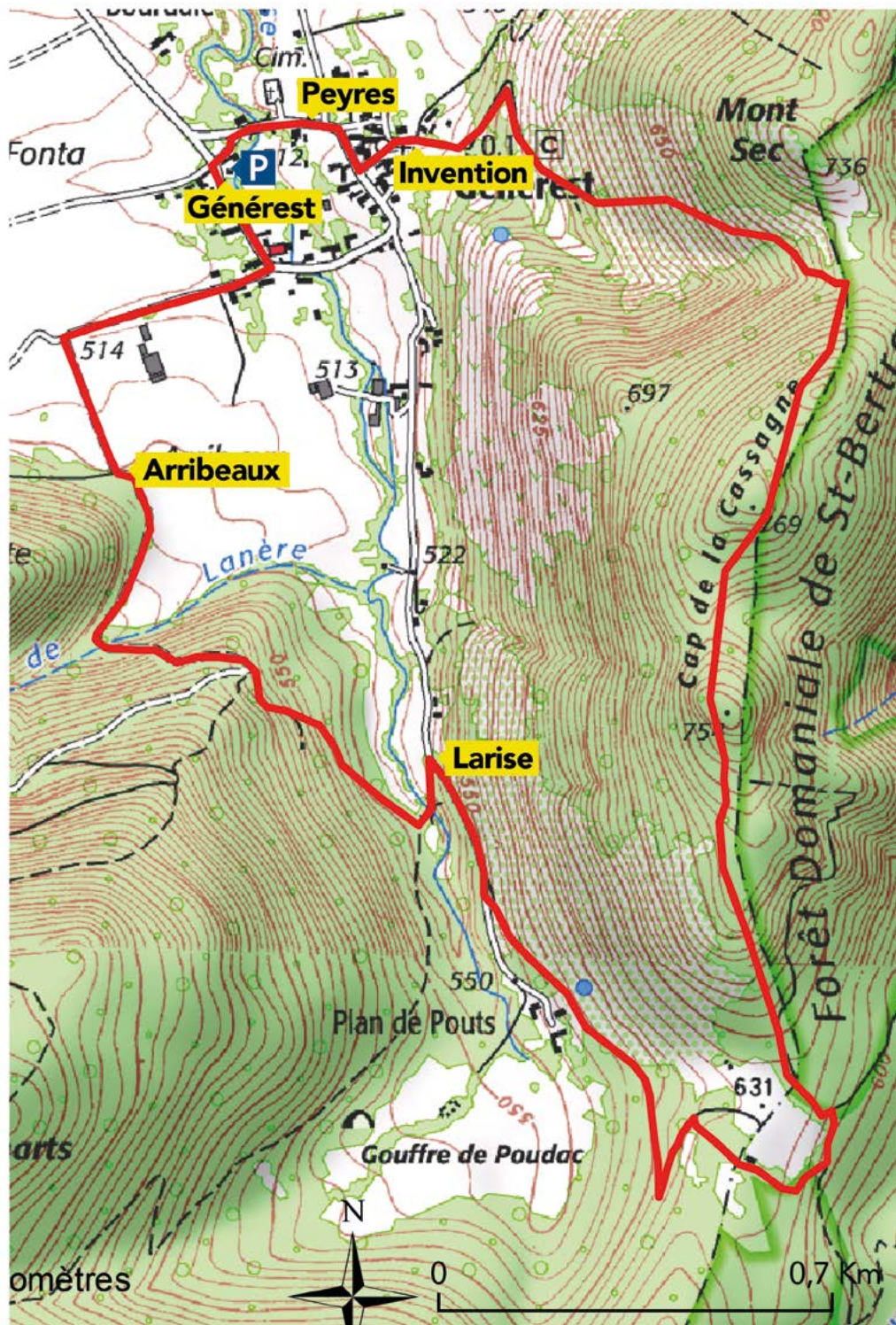
A partir de la place, prendre sur la gauche vers **Peyre** et se diriger vers l'Église et continuer tout droit à **Invention**. Vous montez après la barrière à travers la garrigue jusqu'au col, limite du département. En longeant la crête sur la droite, vous montez au sommet du cap de la Cassagne. La descente se fait jusqu'à une prairie que vous contournez par la gauche avant de retrouver la piste qui redescend vers **Larise**. Quittez la route un peu plus loin à gauche et après avoir traverser la rivière, tourner à droite pour rejoindre la route forestière qui vous ramène par **Arribaux** jusqu'à votre point de départ.

Liaisons

à **Invention** vers Tibiran Jaunac

à **Peyre** vers Aventignan

à **Arribaux** vers Lombres



A DÉCOUVRIR :

Parfaite pour une thématique de décoration « Provence ou western », la roue de chariot en bois est devenue un objet d'art. Récupérée au fond d'une grange ou achetée sur des sites de ventes, elle représente un symbole de la vie, du temps ou du destin. Elle symbolise les cycles, les recommencements, les renouvellements. Équipant des charrettes de toutes sortes, elles supportent des personnages ou des citrouilles ... Les fabricants de jantes en bois (eths baranayrès) de Générést, qui ont exploité les acacias, frênes et ormeaux de leur territoire pour fabriquer ces objets, étaient bien loin de s'imaginer que ce qui était destiné à leurs chariots hippomobiles, équiperait par la suite les draisennes et autres vélocipèdes, ainsi que les premiers véhicules officiels motorisés.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

